

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien  
BERTÈGN ghiment souètiér



DOSSIER

## ENTREPRENDRE AUTREMENT

### Un pacte et un contrat pour la Bretagne

Vendredi 7 février, le Président du Conseil régional de Bretagne Loïg Chesnais-Girard et le Premier ministre Edouard Philippe ont signé le « Pacte d'accessibilité et de mobilité » et le « Contrat pour l'action publique » pour la Bretagne, examinés et adoptés par les élu-e-s régionaux-ales en ouverture de la session de février 2019.

Au lendemain de l'annonce de l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, les collectivités bretonnes s'étaient unies autour d'une proposition de pacte d'accessibilité pour la Bretagne. Fer, air, routes et

numérique, l'enjeu était de garantir et de développer, dans toutes leurs composantes, l'accessibilité de la Bretagne et les mobilités sur son territoire. Le « Pacte d'accessibilité et de mobilité pour la Bretagne » est l'aboutissement de plusieurs mois d'échanges et de travail et liste 18 engagements pour améliorer l'accessibilité et les transports en Bretagne. Le « Contrat pour l'action publique pour la Bretagne » vise, quant à lui, à engager un premier acte de la différenciation. Ce contrat renforce le pouvoir de décision de la Région et permet d'adapter des dispositifs nationaux à

la Bretagne pour agir plus vite et plus près des citoyen-ne-s. Il se traduira en Bretagne par des expérimentations concrètes de la Région dans plusieurs champs de compétences importants (économie, logement, environnement) dont celui des langues de Bretagne qui, lorsqu'il sera opérationnel, permettra un meilleur accompagnement des 3 réseaux d'enseignements. ❖

Plus d'informations sur :  
[bretagne.bzh](http://bretagne.bzh)

# ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : ENTREPRENDRE AUTREMENT

Associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises solidaires d'utilité sociale forment ce qu'on appelle l'économie sociale et solidaire (ESS) : un mode d'entreprendre assurant des services sans viser principalement le profit qui concerne toutes les filières et vient en complémentarité de l'économie dite "conventionnelle". La Bretagne se classe en tête des régions françaises pour la place de l'ESS dans son économie, avec une croissance des effectifs de presque 5 % sur la période 2012-2017.

L'innovation sociale (IS) participe activement à cette croissance économique et à la modernisation du modèle social pour répondre aux besoins non ou mal satisfaits sur les territoires bretons. Dans le cadre de sa Stratégie Régionale de l'ESS (SRESS), élaborée en 2016 avec l'État et les acteurs de l'ESS, la Région a choisi d'accompagner cette démarche entrepreneuriale à travers trois axes d'intervention : la structuration du réseau d'appui à l'ESS, la mise en place d'un continuum d'accompagnement des projets et des réponses adaptées aux porteurs de projets. Elle entend ainsi soutenir le développement de l'activité et des emplois durables, consolider et dynamiser le modèle socio-économique en aidant au maintien de l'activité des structures associatives employeuses et proposer des outils d'accompagnement à la création d'activité économique d'utilité sociale et à la création d'emplois locaux.

## Structurer l'écosystème breton

Afin de faciliter la représentativité des acteurs de l'ESS et permettre un dialogue structurant avec eux, la Région signe avec des têtes de réseaux régionales (Chambre Régionale de

l'ESS et son observatoire, Union Régionale des SCOP, Bretagne Active, Finance solidaire (FINANSOL), Mouvement associatif de Bretagne) des conventions pluriannuelles d'objectifs. Ces conventions permettent de définir ensemble les priorités et les objectifs partagés sur les enjeux stratégiques.

Pour faire émerger des emplois dans des activités IS-ESS, elle a également mis en place un continuum d'accompagnement des projets d'utilité sociale répondant aux besoins des territoires qui s'appuie sur des opérateurs d'accueil et d'accompagnement.

• **21 Pôles de l'économie sociale et solidaire** qui regroupent les acteurs engagés dans une démarche collective favorisant le développement de l'ESS et de l'emploi sur leur territoire. Par leur animation territoriale, ils mobilisent et mettent en réseau les acteurs d'un même Pays, repèrent les besoins et enjeux non satisfaits, font émerger et soutiennent des idées d'actions sur leur territoire. Les pôles favorisent l'entrepreneuriat en ESS en accueillant et orientant les porteurs d'idée ou de projets. Ils animent des actions partenariales et événements pour

promouvoir l'ESS et les secteurs d'activités d'emploi dans les territoires.

- **4 TAG BZH**, pour « Trajectoires Agiles », qui accompagnent la création d'entreprises locales, collectives et innovantes en réponse aux besoins sociétaux du territoire dans les

“L'ESS est  
une composante  
de l'économie  
bretonne,  
qui traduit le sens  
du collectif propre  
à notre histoire”

**Loïc Chesnais-Girard,**

Président du Conseil régional de Bretagne

quatre départements bretons. Le réseau vise à favoriser le développement des initiatives, idées et projets d'activités économiques et sociales. Il accompagne la mise en oeuvre de démarches créatrices d'entreprises d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale.

## “L'économie sociale et solidaire va là où les autres ne vont pas. Elle révèle des besoins et apporte des réponses”

**Anne Patault,**  
Vice-présidente chargée de légalité,  
de l'innovation sociale  
et de la vie associative

### • 10 Coopératives d'Activités et d'Emploi (CAE)

En 2018, la Région a déployé le SIEG (Service d'intérêt économique général) pour soutenir ces coopératives dans leur démarche innovante et collaborative d'accompagnement de l'entrepreneuriat sur le territoire. Les CAE permettent à des porteurs de projet de tester leur activité en vue d'une création d'entreprise mais offrent surtout au créateur un statut protecteur d'entrepreneur salarié, un hébergement juridique comptable et fiscal, un accompagnement personnalisé, une démarche d'apprentissage par l'action dans un environnement coopératif.

### Soutenir les projets

À travers les structures d'accompagnement ou les dispositifs qu'elle finance, en propre ou en partenariat, la Région apporte une réponse adaptée aux différentes phases de vie des projets.

### Pour financer son projet

- **Dispositif de la Région Bretagne pour l'aide au démarrage de projets d'innovation sociale** sous forme d'avance remboursable pour les investissements matériels et immatériels.
- **Fonds d'émergence (Bretagne Active) pour les études** de faisabilité de projets socialement innovants.

- **Outils de financement de l'ESS (Bretagne Active) avec garantie d'emprunt et apport en fonds propres** pour les besoins d'investissements, de trésorerie ou de recherche et le développement des structures de l'économie sociale et solidaire.

### Pour sécuriser et stabiliser son projet

- **Accompagnement au sein d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE)** pour permettre la création d'activité grâce au statut protecteur d'entrepreneur salarié et un accompagnement personnalisé du porteur de projet dans un environnement coopératif.
- **Accompagnement au sein d'un TAG Bzh** pour permettre l'émergence d'initiatives et de projets d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale, créateurs d'emplois sur le territoire.

### Pour être accompagné-e dans sa démarche

- **Dispositif local d'accompagnement (DLA)** pour l'appui en conseil à la professionnalisation des structures d'utilité sociale dans leur démarche de consolidation, de développement d'activité et de pérennisation de l'emploi.
- **Dispositif d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire (DASESS)** pour l'accompagnement des structures en difficulté dans la consolidation de leur activité pour maintenir l'emploi sur le territoire. ✨

## DES PROJETS SOUTENUS PAR LA RÉGION ET ACCOMPAGNÉS PAR UN TAG



### LE SELF GARAGE SOLIDAIRE

[sgs-orient.com](http://sgs-orient.com)

Self-garage pédagogique pour familiariser les automobilistes du Pays de Lorient avec le vocabulaire et **les gestes élémentaires de la mécanique automobile**



### OSTÉRIA BODEGA

[assomathi.com/autisme/le-projet](http://assomathi.com/autisme/le-projet)

Activité sociale de restauration pour **l'insertion professionnelle de jeunes autistes**



### WE MOE

[wemoe.fr](http://wemoe.fr)

Création de nouvelles solutions d'assurance **emprunteur, solidaires et durables**



### BREIZHOU

[breizhou.fr](http://breizhou.fr)

Conception, fabrication et livraison des **repas frais adaptés aux différents stades de développement de l'enfant** aux crèches, micro-crèches, haltes garderies ne bénéficiant pas de solution satisfaisante de cuisine internalisée

## Quand la digue rejoint le quai

**F**in décembre, le port de Brest a vécu une étape majeure de son développement : la digue et le quai se sont rejoints pour délimiter les contours d'un gigantesque casier de 14 hectares. Remblayée de sédiments marins, cette vaste « cuvette » formera dans quelques mois l'extension en mer du futur terminal destiné à accueillir à Brest les industries liées aux énergies marines renouvelables. Véritable prouesse technique, la construction de la digue longue de 900 m a nécessité le drainage d'une épaisse couche de vase au pied du polder et la mise en place de palplanches de 20 à 30 mètres de hauteur jusqu'au rocher.

Le nouveau quai, long de 400 m, est constitué d'un assemblage de pieux et planches métalliques, complété en arrière d'une plateforme de manutention. Avec la clôture du casier se profile la fin du chantier. Prochaines grandes étapes : les dragages de la souille du quai EMR, puis des chenaux et des bords à quai des quais de la plate-forme multimodale en 2020, pour permettre l'accès des navires, notamment de plus grandes tailles. Il faudra ensuite drainer et stabiliser 1 million de m<sup>3</sup> de matériaux pour que l'extension en mer de l'actuel polder soit pleinement opérationnelle en 2024.



## Un lieu pour créer des services publics numériques

**E**n 2018, la Région Bretagne a défini son plan de transformation numérique avec pour objectifs de renforcer la qualité et la pérennité de l'offre de services régionaux aux particuliers, entreprises et aux autres administrations mais aussi de faire évoluer les pratiques en déployant un nouveau mode de pilotage et d'accompagnement des projets numériques. C'est dans ce cadre que sera inauguré début avril l'incubateur de services numériques, situé au siège de la Région. Lieu emblématique de la transformation de la collectivité régionale, il incarnera le travail en mode projet décloisonné et pourra accueillir des projets innovants d'ambition régionale. Premier événement de l'incubateur de services numériques, un datathon aura lieu mi-juin et rassemblera pendant 2 jours différentes équipes constituées autour d'un projet de valorisation des données, et visant la création de nouveaux produits ou services. Ces derniers répondront à des cas d'usages identifiés par la Région. À l'issue des 2 jours, le(s) projet(s) désigné(s) vainqueur(s) pourraient être sélectionnés pour voir leur produit ou service incubé au sein de l'incubateur de services numériques. Une plateforme collaborative dédiée à l'évènement sera mise en ligne le 1<sup>er</sup> avril prochain et contiendra une description des cas d'usages imaginés ainsi que des jeux de données et outils mis à disposition.

## La Région invite les collectivités locales à s'impliquer

**2**019 sera, pour la Région, l'année de la mise en œuvre concrète de la BreizhCOP, projet collectif visant à construire la Bretagne de demain dans une logique de transition et de sobriété. Alors qu'elle a voté en décembre dernier 38 objectifs, partagés les mois précédents avec un grand nombre d'acteurs, la Région a réuni début février à Pontivy une centaine de représentants des collectivités pour les impliquer dans cette nouvelle phase opérationnelle du projet. Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région, a incité chaque collectivité présente, Commune, Établissement public de coopération intercommunale, Pays, Département, à répondre



à l'appel à engagements d'ici l'été, via des grilles déclinées pour chacun des 38 objectifs de la BreizhCOP.

Plus d'informations sur : [breizhcop.bzh](http://breizhcop.bzh)

## AGENDA

**26 au 29.03.2019**

Semaine de l'innovation transport et logistique à Paris

**04.04.2019**

Session du Conseil régional à suivre en direct sur [bretagne.bzh](http://bretagne.bzh). À l'ordre du jour : stratégie en faveur de la filière cinéma et audiovisuel, plan régional de prévention et de gestion des déchets.

## Un jeu d'aventure pour découvrir le territoire européen



Baptisé « Legends of Europe », le serious game gratuit développé par la Région avec le soutien de l'Union européenne a pour objectif d'améliorer la connaissance du territoire européen (du continent, de l'histoire, des cultures partagées) et de développer la citoyenneté européenne en Bretagne. Basé sur un scénario fantastique pour captiver et séduire le public jeune et inspiré des contes et légendes issus des folklores des pays européens, il s'adresse aux jeunes de 15 à 29 ans. Le joueur incarne Maël, jeune lycéen qui libère d'un ancien grimoire des créatures issues de légendes européennes. Aidé de Loé, le gardien du grimoire et de Danaé, une mystérieuse jeune fille, il doit les retrouver et les capturer. Ce scénario offre des alternatives et fins multiples en fonction des choix du joueur. Certains décors du jeu sont intégrés dans des Google Street View (360°). Pour avancer dans le jeu, le joueur doit répondre à des quiz autour de thématiques sur l'Europe.

Découvrez Legends of Europe sur : [europe.bzh](http://europe.bzh)

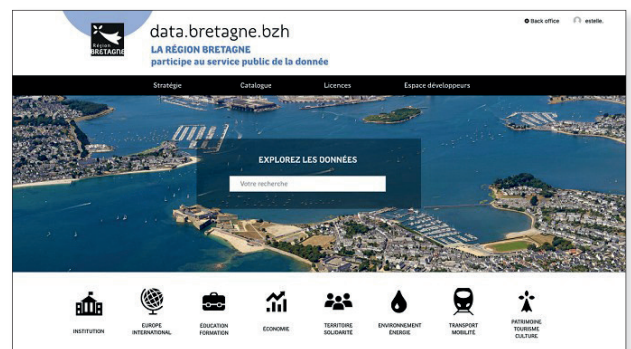
## Connaître les besoins des jeunes

La jeunesse est une force et une chance pour la Bretagne. Si la loi de janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté a reconnu la Région comme chef de file vis-à-vis des autres collectivités territoriales sur le sujet, la diversité des acteurs concernés (État, établissements d'enseignement et de formation, associations, entreprises) pointent la nécessité de mettre en synergie l'ensemble des interventions publiques. Pour ce faire, la Région s'appuie sur la méthode du dialogue structuré, dont l'objectif est de faire évoluer les politiques publiques, leur conception,

leur mise en œuvre et leur évaluation, en favorisant le dialogue avec les jeunes et la société civile. Sur la base de plusieurs enquêtes concernant les besoins des jeunes, des concertations vont s'engager dans les territoires et au niveau régional, afin d'établir une feuille de route partagée. Les acteurs concernés peuvent dès à présent s'engager dans cette dynamique en contribuant au diagnostic, en mobilisant des espaces de concertation au niveau local et en s'impliquant dans les différents temps forts qui rythmeront l'année 2019.

## La Région partage ses données

L'ouverture et la publication des données publiques s'inscrivent dans le programme « Gouvernance de la donnée » du plan de transformation numérique de la Région Bretagne. Qu'elles soient d'intérêt général ou personnelles, les administrations produisent beaucoup de données et en collectent également auprès de leurs usagers, de leurs partenaires et de leurs citoyen-ne-s. Aujourd'hui, la Région Bretagne passe d'une logique de communication sur demande de l'utilisateur à une diffusion par défaut des données publiques. Avec l'ouverture de son portail [data.bretagne.bzh](http://data.bretagne.bzh), elle offre la possibilité à chaque particulier, association, collectivité ou encore entreprise de disposer de données publiques afin de les réutiliser gratuitement.



C'est aussi parce que les données représentent un formidable levier d'innovation et permettent d'améliorer et de transformer les services publics que la Région promeut leur exploitation et favorise leur plus large circulation. Elle entend également les utiliser aux fins d'évaluation des politiques, d'amélioration et de transparence de l'action publique.

## La végétation du Finistère à la loupe

Afin d'accompagner les territoires dans l'élaboration de leurs projets de trames vertes et bleues, le Conservatoire botanique national de Brest met à disposition depuis janvier 2019 une carte numérique au 1/25000 sur la végétation du Finistère. Les élu-e-s, professionnel-le-s de l'environnement et le grand public peuvent désormais connaître à travers ce nouvel outil en accès libre la répartition des landes, forêts,

pairies, roselières et autres grands types de végétation du département du Finistère. La carte du département d'Ille-et-Vilaine est en cours d'élaboration avec une livraison prévue en mai 2019. Les cartes des départements 22 et 56 seront réalisés d'ici 2020. En attendant, les professionnel-le-s de l'environnement et de la géomatique des collectivités peuvent prendre contact avec le service télédétection

du Conservatoire pour obtenir les couches des données et contenus spatialisés et les intégrer dans leurs logiciels SIG pour le département du Finistère (contact par courriel : [cgtv.bzh@cbnbrest.com](mailto:cgtv.bzh@cbnbrest.com)).

Accéder à la carte sur : [cbnbrest.fr](http://cbnbrest.fr)

## Expression des groupes politiques du Conseil régional

### **ALLIANCE PROGRESSISTE DES SOCIALISTES ET DÉMOCRATES DE BRETAGNE**

#### **Accessibilité, différenciation : la Bretagne franchit un cap !**

La session budgétaire du Conseil régional a donc été suspendue, le 8 février, le temps de permettre la signature avec l'État d'un Pacte d'accessibilité et d'un Contrat pour l'action publique qui vont constituer d'utiles leviers au service du développement de la Bretagne. Ces documents renvoient en effet à deux défis vitaux auxquels notre Région est confrontée – celui de sa périphéricité et celui de la nécessaire adaptation des politiques nationales à ses singularités – et leur apportent un certain nombre de réponses concrètes et souvent ambitieuses.

Le pacte d'accessibilité est le fruit d'un long processus de négociation avec l'État. Un processus entamé à la suite de l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, et qui aboutit dans un contexte très anxiogène, marqué par les difficultés à parvenir à un accord sur le Brexit. Ces deux événements viennent rappeler combien notre Région est vulnérable en raison de son caractère périphérique. Combien aussi le défi de son accessibilité est un enjeu fondamental et un combat permanent, dont les épisodes jalonnent l'histoire bretonne.

Le pacte que nous venons de signer constitue une étape de plus dans ce long processus de raccordement de la Bretagne au monde. Il a le grand mérite de ne laisser personne sur le bord du chemin, contenant des avancées pour l'ouest breton comme pour l'est, pour le nord comme pour le sud, pour le littoral comme pour l'intérieur – et tant dans les domaines ferroviaires que routiers, aéroportuaires que maritimes.

De son côté, le contrat d'action publique pour la Bretagne a fait l'objet de tractations qui se sont poursuivies jusqu'à l'avant-veille de la session. Ces ultimes échanges ont notamment abouti à la prise en compte de certaines revendications relatives à la promotion des langues bretonne et galloise sur lesquelles la Région refusait de transiger. C'est ainsi que le réseau associatif Diwan s'est vu octroyer une dotation complémentaire de 300 000 euros et qu'une démarche a été initiée visant à examiner les conditions qui permettraient d'envisager l'extension du bénéfice du forfait scolaire communal aux écoles bilingues.

Plus globalement, le but de ce contrat est de promouvoir une nouvelle conception de l'action publique en Bretagne, plus souple, fondée sur le recours à des expérimentations, à des déconcentrations et à des délégations de compétences. Par exemple, la Région sera désormais associée au choix des villes susceptibles de bénéficier du dispositif Pinel, lequel vise à favoriser les investissements immobiliers. Nous nous voyons de même reconnaître des marges de manœuvre accrues dans les domaines de l'eau, des énergies marines ou de l'économie.

Certes, l'ensemble de nos revendications ne sont reprises ni dans le pacte, ni dans le contrat. Mais il faut prendre ces deux documents pour ce qu'ils sont : non pour un aboutissement, mais pour un point de départ à partir duquel la

Bretagne peut avancer. Grâce à eux, nous serons plus forts. La mobilisation devra néanmoins se poursuivre si, demain, nous voulons le devenir plus encore.

[www.socialistes-democrates-bretagne.bzh](http://www.socialistes-democrates-bretagne.bzh)

### **GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES**

Pour contacter les élu-e-s du groupe Communiste et Progressiste, écrivez-leur directement par mail aux adresses suivantes :

[eric.berroche@bretagne.bzh](mailto:eric.berroche@bretagne.bzh),  
[gaby.cadiou@bretagne.bzh](mailto:gaby.cadiou@bretagne.bzh),  
[gerard.lahellec@bretagne.bzh](mailto:gerard.lahellec@bretagne.bzh),  
[gaelle.vigouroux@bretagne.bzh](mailto:gaelle.vigouroux@bretagne.bzh),  
[contact@groupecommunisteetprogressiste.fr](mailto:contact@groupecommunisteetprogressiste.fr).

Vous pouvez également appeler au 02.23.21.36.90.

[www.groupe-communiste-bretagne.org](http://www.groupe-communiste-bretagne.org)

[groupe@pcf-crb.org](http://groupe@pcf-crb.org)

**Contact : 02 23 21 36 90**

### **GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN**

#### **Pour une Bretagne socialement innovante**

Les structures issues de l'économie sociale et solidaire sont particulièrement importantes en Bretagne, elles représentent à elles seules 150 000 emplois (soit 14,8 % d'emploi régional) non délocalisables. Ce fort ancrage s'explique en grande partie par le soutien de la région, chargée de piloter la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (Sress). Avec comme objectif : consolider et déployer l'économie solidaire au profit des territoires et de favoriser l'innovation sociale. Il s'agit par exemple de soutenir et stimuler des associations employeuses à créer des emplois et à se structurer. Les radicaux ne peuvent qu'encourager la promotion de l'ESS, ces valeurs sont en accord avec les nôtres, par exemple mettre l'humain au cœur des préoccupations économiques en engageant une combinaison entre la valeur sociale et la volonté d'un développement économique, garantissant ainsi une nécessaire cohésion sociale.

[www.groupe-prg-bretagne.org](http://www.groupe-prg-bretagne.org)

### **GROUPE DES RÉGIONALISTES**

#### **Les pactes, un des petits matins de la régionalisation**

Les pactes signés en février entre la Région Bretagne et l'État sont importants. Certes, ce n'est pas le grand soir de la régionalisation, mais c'est un des petits matins du renforcement de l'action régionale. Dans les domaines du logement, de la politique de l'eau, de la politique associative, les avancées sont réelles pour améliorer l'action publique à l'échelle régionale. Il est aussi à noter que c'est la première fois que la question des langues de Bretagne figure en haut de la pile dans ce type de négociation. Il reste beaucoup à faire dans le domaine, mais cette première en appellera d'autres.

[marie.le-cam@bretagne.bzh](mailto:marie.le-cam@bretagne.bzh)

**Contact : 02 23 21 36 40**

### **GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES**

Le 8 février dernier, la Région Bretagne a, dans la plus grande précipitation, signé, sans avoir donné la possibilité aux élus régionaux d'amender le texte et sans avis du Ceser, un pacte d'accessibilité et un contrat d'action publique avec l'État.

Il faut dire qu'il fallait faire vite. Le Premier ministre ne devait pas perdre de temps. Il était à Nantes le matin, passait par Rennes en début d'après-midi et revenait à Paris le plus vite possible.

Quelle déception ! Après l'espérance qu'avait créée le Président de la République l'an dernier à Quimper, nous avons désormais des objectifs réduits, sans financement et sans calendrier. Ce pacte d'accessibilité qui était une créance auprès de la Bretagne suite à l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes n'est pas à la hauteur des enjeux : calendrier non tenu pour la RN 164, mise à 3 h 00 de la pointe bretonne à Paris par le TGV repoussée aux calendes grecques, rien sur la 4G en monde rural...

Du côté institutionnel, rien non plus sur la Bretagne à 5 alors que 100 000 signatures ont été récemment collectées en Loire-Atlantique.

Nous regrettons qu'il a été préféré une opération de communication à un vrai combat pour la Bretagne. Il aurait mieux valu se donner les moyens de tenir compte de la position de la Région pour mieux négocier auprès de l'État. Malheureusement, là on ne l'obtient pas.

[www.droiteetcentrebretagne.fr](http://www.droiteetcentrebretagne.fr)

[www.facebook.com/droitecentrebretagne](https://www.facebook.com/droitecentrebretagne)

**Contact : 02 23 21 36 80**

### **GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL**

#### **Fin de l'enquête publique : notre vœu rejeté !**

Un décret du 24 décembre prévoit que les enquêtes publiques soient remplacées en Bretagne et pendant 3 ans par une simple consultation du public par internet. Les projets concernés sont les installations relevant de la loi sur l'eau et les installations classées pour la protection de l'environnement tels que les élevages industriels, stations d'épuration ou encore les implantations d'éoliennes de plus de 12 mètres.

En plein « grand débat national » à la suite du mouvement des Gilets Jaunes, cette suppression de l'enquête publique fait tâche ! C'est un mauvais signe donné à l'environnement et une atteinte à la liberté d'expression : ces consultations en ligne vont éloigner de nombreux compatriotes de ces dossiers, particulièrement dans la ruralité !

Lors de la session des 7 et 8 février, les élus du Rassemblement National ont déposé un vœu demandant l'abrogation de ce décret, vœu rejeté par l'exécutif socialo-macroniste et par le groupe LR-UDI...

[groupernbretagne@gmail.com](mailto:groupernbretagne@gmail.com)

[www.facebook.com/RNBretagne](https://www.facebook.com/RNBretagne)